

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Briquetage-maçonnerie
Charpenterie-menuiserie
Gestion d'une entreprise
de la construction

(Secteur administration, commerce et informatique)



2021-2022

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec 


CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
QUALITECH

Programme
5303

DEP

900 heures
réparties
sur une année

Possibilité
de poursuivre
sa formation dans
une attestation de
spécialisation
professionnelle
(ASP) : Gestion d'une
entreprise spécialisée
de la construction

Enseignement
individualisé

Entrées périodiques /
sorties variables

Programme offert
en concomitance

NATURE DU TRAVAIL

▪ Poser des briques,
des blocs de béton,
des pierres et
autres matériaux
analogues pour
construire ou
réparer des murs, des
arcs,
des cheminées,
des foyers et
autres ouvrages
d'après des plans
et des devis

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

BRIQUETAGE- MAÇONNERIE

APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Bonne résistance physique
- Bonne coordination motrice
- Dexterité manuelle et digitale
- Habilité à imaginer des formes géométriques
- Aimer travailler physiquement
- Aimer le travail répétitif
- Contre-indiqué pour les personnes sujettes à des vertiges

CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
30	Santé et sécurité sur les chantiers de construction
15	Métier et formation
30	Mortiers
30	Échafaudages
120	Pose à la ligne
90	Montage des coins
60	Plans et devis
90	Ouvrages simples
90	Ouvrages complexes
45	Initiation au soudage
45	Ouvrages - Éléments préfabriqués
90	Taille et pose de pierres
30	Cheminées et bases de poêles
15	Sensibilisation au réfractaire
120	Adaptation au milieu du travail

Note : Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, chapitre R.20.*



CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.

OU
La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU
La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme d'études visé ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

Condition particulière pour les programmes de cette catégorie :

La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où elle commence sa formation professionnelle dans un programme d'études visé, est titulaire du certificat de formation à un métier semi-spécialisé et a obtenu les unités requises en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique du 1^{er} cycle du secondaire de la formation générale des jeunes ou de la 2^e secondaire de la formation générale des adultes.

Programme
5309

ASP
450 heures
réparties
sur 5 mois

Formation
offerte de soir
et le samedi

Entrées
périodiques

NATURE DU TRAVAIL

- Assurer le suivi d'un chantier spécialisé de la construction, la recherche efficace de contrats et la préparation des budgets

ADMINISTRATION, COMMERCE
ET INFORMATIQUE

GESTION D'UNE ENTREPRISE DE LA CONSTRUCTION*

APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Aimer diriger, organiser et gérer
- Aimer travailler avec les chiffres
- Aimer travailler dans un bureau
- Autonomie
- Habileté à communiquer avec le public
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités

CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
15	Métier et formation
15	Communication en milieu de travail
45	Activités à caractère juridique
45	Plans et devis
45	Code du bâtiment du Québec
90	Coût d'un projet
45	Plan de développement de l'entreprise
60	Comptabilité et finances
30	Gestion santé et sécurité
60	Gestion d'un chantier de construction

* Ce programme est offert en collaboration avec l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec



CONDITION D'ADMISSION

Cette ASP est un programme de lancement d'entreprise.
Il n'y a aucune condition d'admission.

Programme

5319

DEP

1350 heures
réparties
sur une année

Programme enrichi
Développement
durable
(éco-bâtiment)

Possibilité de pour-
suivre sa formation
dans une attestation
de spécialisation
professionnelle
(ASP) : Gestion
d'une entreprise
spécialisée de la
construction

Entrées
périodiques

Programme offert
en concomitance

NATURE DU TRAVAIL

▪ Réaliser les
tâches et les
activités inhérentes
à la charpenterie-
menuiserie : coffrage
à béton, charpente
de bois et cloison
métallique, travaux
de menuiserie,
d'assemblage,
d'érection et de
réparation de pièces
de bois ou de métal,
de finition intérieure
et extérieure,
et d'aménagement

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

CHARPENTERIE- MENUISERIE



APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Bonne résistance physique
- Bonne coordination motrice
- Habileté à imaginer des formes géométriques
- Habileté à faire des calculs exacts
- Aimer le travail à l'extérieur
- Contre-indiqué pour les personnes sujettes à des vertiges

CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
15	Métier et formation
30	Santé et sécurité sur les chantiers de construction
75	Outils manuels et portatifs électriques
90	Plans, devis et croquis
45	Calculs de planification
60	Alignement et nivellement
45	Échafaudage, levage et manutention
90	Ameublement et accessoires
105	Coffrages d'empattements et de murs
30	Fondations profondes
105	Colonnes, poutres et dalles
60	Charpentes de planchers
90	Charpentes de murs
105	Toits
45	Travaux d'isolation, d'insonorisation et de ventilation
105	Finition extérieure
120	Finition intérieure
120	Construction d'escaliers
15	Intégration au marché du travail

Formation également offerte à Drummondville, à Louiseville
et à Victoriaville.

Note : Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, chapitre R.20.*

CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.

OU
La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU
La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme d'études visé, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU
La personne a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle pour obtenir les unités de 4^e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre.



PROGRAMMES OFFERTS

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

- › Briquetage-maçonnerie
- › Charpenterie-menuiserie

ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

- › Gestion d'une entreprise de la construction

ÉLECTROTECHNIQUE

- › Électricité
- › Électromécanique de systèmes automatisés

ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

- › Carrosserie
- › Mécanique automobile
- › Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé

MÉTALLURGIE

- › Fonderie
- › Soudage-montage
- › Soudage haute pression

TRANSPORT

- › Transport par camion



qualitech.csduroy.qc.ca

cfp-reception@csduroy.qc.ca

DEP :
Diplôme d'études professionnelles

ASP :
Attestation de spécialisation professionnelle

ADRESSES

500, rue des Érables
Trois-Rivières (Québec)
G8T 9S4
Téléphone : 819 373-1422
Télécopieur : 819 373-5262

École de fonderie
3245, rue Foucher
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 1M6
Téléphone : 819 374-4066
Télécopieur : 819 374-0925

École de l'automobile
1980, rue Paul-Lemoine
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 2W2
Téléphone : 819 379-5804
Télécopieur : 819 379-0865

Les renseignements contenus dans les grilles des programmes d'études étaient à jour en juin 2020; elles ne sont présentées qu'à titre indicatif. Étant donné que certains programmes sont présentement en révision, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet ou celui d'Inforoute FPT afin de prendre connaissance des modifications qui surviendront en cours d'année.

inforoutefpt.org

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.



ADMISSION

- › SARCA, Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
1600, boulevard des Récollets, Trois-Rivières (Québec) G8Y 0K4
Téléphone : 819 840-0448 Sans frais : 1 877 353-4273
Télécopieur : 819 840-0500 sarca@csduroy.qc.ca
- › Sur Internet : inforoutefpt.org - srafp.com - sarca.csduroy.qc.ca

QUAND ?

- › Pour plus de renseignements sur les dates limites pour déposer votre demande d'admission consultez :
<http://sarca.csduroy.qc.ca/admission-en-formation-professionnelle>

AIDE FINANCIÈRE

- › Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Pour plus de renseignements, visitez afe.gouv.qc.ca ou consultez l'agent de financement de votre établissement.

